



Municipality **Municipalité**

MONCTON

DISTRICT 3 MAP NO 03-05 SHEET 1 OF 1
 CARTE FEUILLE

PROVINCIAL AND MUNICIPAL HIGHWAYS
ROUTES PROVINCIALES ET MUNICIPALES

NEW BRUNSWICK / NOUVEAU-BRUNSWICK
 DEPARTMENT OF TRANSPORTATION AND INFRASTRUCTURE
 MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE L'INFRASTRUCTURE
 PROJECT DEVELOPMENT AND ASSET MANAGEMENT
 ÉLABORATION DE PROJETS, GESTION DES ACTIFS

SOURCE OF DATA SOURCE DES DONNÉES

MUNICIPAL BOUNDARY - AS PUBLISHED IN THE LIGNES DE DÉMARCATIION MUNICIPALES
 * ROYAL GAZETTE * ELLES QUE PUBLIÉES DANS LA
 * MUNICIPALITIES ACT (REG. 85-6) * GAZETTE ROYALE
 (NOT LEGAL SURVEY) * LOI SUR LES MUNICIPALITÉS (RÉGL. 84-6)
 (ARRÊTÉGE NON LEGAL)

1890-04-30

ORIGINAL SIGNING DATE 1973-07-18 REVISION 2021-11-22
 DATE DE SIGNATURE INITIALE REVISION

1:25,000

0 500 1,000 Meters

OFFICIAL FOR 2022
 OFFICIAL POUR

Veronica Pithey
 Veronica Pithey
 ASSET MANAGEMENT/
 GESTION DES ACTIFS

Disclaimer
 This version of the Department of Transportation and Infrastructure First Nations Maps is an unofficial copy and is provided for convenience only.

The Province of New Brunswick and the Department of Transportation and Infrastructure shall not be liable for any loss or damage of any kind including personal injury or death arising from the use of these maps or accompanying written materials or from errors, deficiencies or faults therein, weather such damage is caused by negligence or otherwise.

Copyright - The Province of New Brunswick owns and retains the copyright for the Department of Transportation and Infrastructure First Nations Maps.

Avertissement
 La présente version des cartes des Premières Nations publiées par le ministère des Transports et de l'infrastructure est une copie non officielle fournie à titre d'information seulement.

Le gouvernement du Nouveau Brunswick et le ministère des Transports et de l'infrastructure ne peuvent être tenus responsables des pertes ou dommages de toute nature, y compris les blessures corporelles ou les décès découlant de l'utilisation de ces cartes ou des textes s'y rattachant, ou causés par les erreurs qui ont pu s'y glisser ou les lacunes relatives à leur contenu, que ces pertes ou dommages soient attribuables à la négligence ou à toute autre cause.

Tous droits réservés - La Province du Nouveau Brunswick détient et conserve les droits d'auteur sur les cartes des Premières Nations publiées par le ministère des Transports et de l'infrastructure.

Railway	Chemin de fer	Municipal Boundaries	Municipales-limites	Park-Reserve	Parc-Zone Réserve	Church	Eglise	Police Station	Poste de police	Airstrip	Piste d'atterrissage	Lake or pond	Ruisseau	Geographic names are in accordance with the New Brunswick Gazetteer of the Gazetteer of Canada Series Third Edition	DTI Maintenance Depot	MTI Depot d'Entretien	Mean Sea Level	Niveau Moyen de la mer
Railway Abandoned	Chemin de fer abandonné	International-provincial	Internationale-provinciale	Designated area	Terrain désigné	School	École	Fire station	Poste de pompiers	Wharf, breakwater	Quai, brise-lames	Stream	Lac ou étang	Les noms des Lieux sont conformes avec les dispositions répertoriées géographiques du Canada troisième édition consensuelle Nouveau Brunswick.	Public Crossing	Traverse De Chemin De Fer	Lighthouse	Phare
Bridge	Pont	County	Comté	Control survey monument	Repère géodésique	Post office	Bureau de poste	Tower	Tour	Wharf, breakwater	Quai, brise-lames	Stream	Lac ou étang	Les noms des Lieux sont conformes avec les dispositions répertoriées géographiques du Canada troisième édition consensuelle Nouveau Brunswick.	Public Crossing	Traverse De Chemin De Fer	Lighthouse	Phare
Covered bridge	Pont couvert	Parish	Paroisse	Ferry	Traversier	Hospital	Hôpital	Transmission Line	Ligne de transmission	Wharf, breakwater	Quai, brise-lames	Stream	Lac ou étang	Les noms des Lieux sont conformes avec les dispositions répertoriées géographiques du Canada troisième édition consensuelle Nouveau Brunswick.	Public Crossing	Traverse De Chemin De Fer	Lighthouse	Phare